



DOSSIER DE CANDIDATURE
CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION « MÉTIERS DU BAR »

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

1. Être titulaire d'un des diplômes suivants : Baccalauréat
2. Transmettre le dossier de candidature complet, au Secrétariat de Élèves du Lycée MELKIOR GARRE (en main propre ou par mail ce.9730309y@ac-guyane.fr) avant le vendredi 12 juin 2026.

INFORMATIONS DIVERSES

La formation se déroule sur une année scolaire comprenant une partie d'enseignements au lycée ainsi qu'une Période en Entreprise (PFMP).

Les confirmations d'inscription seront transmises aux candidats. L'inscription sera définitive, sous réserve de l'obtention d'un des diplômes exigés pour la formation choisie.

Tout dossier retourné incomplet ne pourra être examiné

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

| | |
|--|--|
| | Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires |
| | Photocopie des diplômes obtenus (ou relevés de notes pour les candidats déjà détenteurs du baccalauréat) |

DOSSIER DE CANDIDATURE
CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION MÉTIERS DU BAR

À retourner au Secrétariat de Direction du Lycée Melkior Garré (en main propre ou par mail)

Nom Prénom : Sexe : F M
Date de Naissance : Lieu de Naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Portable :
Mél. :